

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 JANVIER 2011

Tacoignières,
Le 27 janvier 2011
À 20 H 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MANSAT, Maire, et sur convocation qui lui a été adressée conformément à l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire de séance élu est : Patrice Le Bail.

Présents: Mmes Céline Léger, Valérie Piovan, Catherine Brun, Jacqueline Fornasiero,
MM. Jean-Jacques Mansat, Patrice Le Bail, Gérard Faure, Alain Pierre, Christian Jacques, Ludovic Gastinois, Erwan Nédelec.

Absents excusés: Mmes Dominique Lemaire (Pouvoir à A. Pierre), Jocelyne Fréquant (Pouvoir à C. Brun), Sylvia Perrier,
M. Bernard Mignot (pouvoir à P. Le Bail).

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2010

Après lecture du compte rendu, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 21 décembre 2010.

2°) COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU MAIRE

DATES	OBJET	PARTICIPANTS	
09/01/2011	Vœux	Conseil municipal	Présentation des vœux à la population
13/01/2011	Travaux	JJ. Mansat; G. Faure; A. Pierre; B. Le Goaziou + 1 conseillère municipale	Examen des travaux éventuels à réaliser pour réhabilitation du Chemin du Bois des Aulnes
17/01/2011	CCPH	JJ. Mansat; A. Pierre	Conseil communautaire
18/01/2011	Préfecture	Maires des communes concernées	Organisation de la course Paris Nice
18/01/2011	SIRYAE	JJ. Mansat; A. Pierre	Débat d'orientation budgétaire 2011
20/01/2011	Groupama	JJ. Mansat; A. Maître	Examen des contrats communaux
25/01/2011	CCPH		Vœux CCPH
26/01/2011	SIA d'Orgerus	JJ. Mansat, P. Le Bail et autres représentants	Raccordement vallée des fosses : définition des possibilités

3°) FINANCES

3.1 Bilan des finances communales 2010

Le bilan financier à la date du 31 décembre 2010 est le suivant :

Soldes budgétaires:

Fonctionnement : + 119 710,89 € (comprenant le virement à la section d'investissement d'un montant de 105 000 €)

Investissement : -16 558,92 € (non compris le virement de la section de fonctionnement de 105 000€)

Excédent total : + 103 121,97 €

La dette, au 1^{er} janvier 2011 s'élève à 170 711,65€

3.2 Budget 2011 : Perspectives

La construction du budget 2011 sera réalisée à partir des éléments suivants :

- Conservation du niveau actuel de fiscalité (pas d'augmentation)
- Conservation du niveau actuel d'autofinancement (105 000€)
- Frais de fonctionnement à minima
- Investissement maximum

3.3 Autorisation spéciale de dépenses d'investissement pour 2011

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales,

Considérant que le budget communal 2011 n'est pas encore voté,

Considérant que sur autorisation spéciale du Conseil Municipal, le maire peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits inscrits au titre de l'exercice 2010 soit :
 - Au chapitre 21 sans opération : 24 000€
 - Au chapitre 21 opération 10022 : 800€
- **S'engage** à inscrire les crédits utilisés au chapitre 21 et sur l'opération concernée au budget 2011.

3.4 Demande de subvention de la part du lycée J. Monnet

Une demande d'aide pour un projet de mobilité professionnelle en Europe est présentée par des professeurs du lycée J. Monnet au bénéfice des élèves du bac pro section européenne Anglais.

Ce projet est basé sur un stage de 5 semaines en Angleterre pour 2 sessions de 15 élèves

Le budget est de 39 156 €. Une subvention de 500 € assurerait l'équilibre.

L'Assemblée donne un accord de principe mais souhaite connaître le nombre d'élèves habitant Tacoignières qui seraient concernés par ce projet. Par ailleurs, dans un esprit d'équité pour l'octroi de subvention, il serait souhaitable de savoir si d'autres voyages d'études sont prévus pour d'autres sections du lycée et le nombre d'élèves de Tacoignières qui seraient concernés.

3.5 Programme Triennal

Une subvention complémentaire du programme triennal 2009/2011 d'un montant de 24 000€ peut être accordée à la commune pour des travaux de revêtement de chaussée. La rue du Lavoisier pourrait être concernée. Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la préparation du dossier.

4°) TRAVAUX

4.1 Rue de Tessé

Par rapport au dernier conseil municipal, il n'y a pas d'évolution. Une réunion avec Foncier Expert est programmée le mardi 1^{er} février à 17 h 30.

4.2 Carrefour Grande Rue

Un chiffrage concernant la mise en place de barrière et/ou de colonnes, à l'angle de la rue des Bas Fonceaux et de la Grande Rue est en cours, par Foncier Expert.

4.3 Travaux d'adduction d'eau rue des Bas Fonceaux

Les travaux se terminent, les raccordements des riverains seront réalisés durant les deux premières semaines de février.

La fin des travaux est programmée pour la 2ème quinzaine de février.

4.4 Travaux d'enfouissement du réseau téléphonique Rue des Bas Fonceaux

Ces travaux sont menés en parallèle avec les travaux d'adduction d'eau. Une partie du génie civil est réalisé.

4.5 Travaux rue de la gare

Les travaux de traçage rue de la gare restent en attente d'une température adaptée à leur réalisation.

5°) INTERCOMMUNALITE

5.1 CCPH

Les principales décisions prises lors du dernier conseil communautaire sont les suivantes :

- *Engagement des procédures en vue du service de transport à la demande.*

Le conseil communautaire a décidé de lancer l'ensemble des procédures devant permettre d'ouvrir un service de transport à la demande à la rentrée de septembre 2011.

Ce service permettra à tous les habitants du Pays Houdanais, qui ne disposent pas de moyen de locomotion, de se déplacer à l'intérieur de la Communauté de communes en réservant au moins 48 heures à l'avance.

- *Actualisation des tarifs de portage de repas à domicile*

En application de la formule d'indexation adoptée en 2010, à compter du 1er février, le prix du plateau repas est porté à 8,30€ au lieu de 8,20€ et à 5,10€ au lieu de 5€, pour les bénéficiaires de l'allocation solidarité pour les personnes âgées. Il est rappelé que le plateau repas permet l'alimentation pour une journée.

Le coût à la charge de la CCPH s'est élevé en 2010 à 65 000€.

- *Cession d'un bâtiment à la Sicae ely dans la zone St Matthieu à Houdan*

- *Acquisition d'un bâtiment d'habitation dans la zone d'activité d'intérêt communautaire du Boeuf Couronné à Bazainville*

- *Convention de numérisation des plans cadastraux des communes d'Orgerus et du Tartre Gaudran*

Demande de subvention auprès du Conseil Général des Yvelines.

- *Adoption de convention d'objectif et de financement avec la CAFY*

A destination du Relais Communautaire d'Assistantes Maternelles (RCAM)

- *Convention d'objectif et de financement avec la CAFY*

A destination des « accueils de loisirs » des activités jeunes

- *Demande de subvention*

Demande de subvention auprès du conseil général d'Eure et Loir dans le cadre du FDAIC 2011 pour les travaux de la rue du vieux puits à Boutigny-Prouais.

- *Demande de subvention*

Auprès de l'agence de l'eau Seine Normandie pour les dépenses de fonctionnement de la cellule d'animation des contrats de bassin Vesgre et Vaucouleurs.

- *Adoption de la charte régionale pour la biodiversité*

Comme conséquence de cette démarche sur les paysages, la CC Pays Houdanais va signer la Charte de la Biodiversité de la Région Ile de France dont elle s'engagera alors à prendre en compte les principes et recommandations dans ses politiques et projets.

- *Adoption de la charte paysagère du Pays Houdanais*

Une étude a permis de caractériser les paysages du territoire du Pays Houdanais, d'en dresser les caractéristiques par sous-secteurs homogènes, de faire un diagnostic des atteintes existantes à l'encontre des paysages et de dégager les conseils qui permettraient à la fois de les sauvegarder et

de les mettre en valeur. La forte relation entre paysages et action sur les cours d'eau, traitement des voiries, règles d'urbanisme, consommation des sols, pratiques agricoles, a été soulignée.

5.2 SIRYAE

Les points principaux abordés lors de la séance du 18 janvier sont les suivants :

- Élaboration des travaux à effectuer en 2011 pour 1,2 Meur.
- Débat d'orientations budgétaires.

6°) PERSONNELS COMMUNAUX

6.1 Embauche d'un employé communal

Après publicité sur la vacance du poste d'adjoint technique, 3 candidatures ont été reçues. Après examen de ces candidatures, celle de M. François POYER a été retenue.

La date d'embauche est fixée au 1^{er} février 2011.+

7°) AFFAIRES DIVERSES

7.1 Acquisition de la parcelle de terrain cadastrée B 397 appartenant à la SNCF

Par courrier en date du 15 décembre 2009, la commune a fait connaître à la SNCF, son intérêt éventuel pour l'acquisition d'une parcelle de terrain en zone UM, cadastrée B397 pour partie (lot A) d'une surface de 990m² sise rue de la gare aux abords du passage à niveau N°22.

La première offre de vente de la SNCF d'un montant de 45 000€ a été refusée par délibération du conseil municipal en date du 22 janvier 2010.

Après un nouveau contact avec la SNCF, la commune peut faire une offre d'achat pour ce terrain, qui compte tenu de sa situation ne peut servir que de parking pour la SNCF.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Propose d'acquérir** la parcelle cadastrée B397p de 990m² pour le compte de la commune au prix de **8€**le m².

7.2 Cérémonie des vœux du 9 janvier 2011

La cérémonie des vœux du 9 janvier a recueilli des réactions très positives de la part des participants au demeurant nombreux. Celle-ci sera renouvelée sous cette forme.